



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Compte rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Vallées du Lary et du Palais FR5402010 ZSC » Du 5 décembre 2025, 10h, à Bors-de-Baignes

Liste des personnes présentes :

NOM Prénom	Structure	Fonction
BATTLE Marjorie	CNPF	Technicienne
CAZAUBON David	FDAAPPMA 17	Chargé de mission
COIG Killian	FDAAPPMA 16	Technicien
De CASTELBAJAC Dominique	Fransylva/Commune de Passirac	Vice-président 16/Maire
DEWAELE Camille	SMGBV Saye Galostre Lary	Technicienne
DUPHIL Dominique	FDAAPPMA 33	Vice-président
GUIRAT-GILLIS Hanneke	SMGBV Saye Galostre Lary	Chargée de mission N2000
JOLLY Patrick	Commune de Bors-de-Baignes	Maire
LEBRETON Georges	Commune de Montlieu-la- Garde	Adjoint
LONDEIX Baptiste	SMGBV Saye Galostre Lary	Directeur
MAILLOS Hugo	Service Natura 2000 -Région Nouvelle-Aquitaine	Technicien Gestion des sites Natura 2000
MARSTEAU Christine	Charente Nature	Membre de l'association
MERLE Thierry	IMERYS Clérac / UNICEM	Responsable foncier et études environnementales
OLLIVIER Michel	SMGBV Saye Galostre Lary/Mairie de Bourses et Martron	Vice-président N2000 au SMGBV SGL/Maire
RIVIERE Julien	Heidelberg Materials / UNICEM	Cadre foncier et environnement
RONDEAU Jean-Yves	Commune de Passirac	Adjoint
SOLA Margarita	Région Nouvelle-Aquitaine	Conseillère Régionale /Référente N2000
VERGUET Emmanuel	Commune de Chevanceaux	Adjoint

Structures excusées :

- DDTM 17
- DDTM 16
- Sous-préfecture de Jonzac
- Commune de Lagorce
- Commune de Saint-Pierre-du-Palais
- Communauté de Communes de la Haute-Saintonge

- Chambre d'Agriculture 16
- Chambre d'Agriculture 17
- Département de la Charente-Maritime
- Fédération des chasseurs 33
- Nature Environnement 17
- SEPANSO

La réunion du COPIL N2000 du site des Vallées du Lary et du Palais s'est tenue le vendredi 5 décembre 2025 à 10h à la salle municipale de la commune de Bors-de-Baignes en présence de 18 personnes.

L'objectif de cette réunion était de présenter le bilan de la période de fin mai à décembre 2025 du site Natura 2000 par le Syndicat Mixte de Gestion des Bassin Versants de la Saye, du Galostre et du Lary et les perspectives pour 2026.

Après un tour de table de présentation des participants et un mot d'accueil de Monsieur Michel OLLIVIER, vice-président référent Natura 2000 du Syndicat Mixte de Gestion des Bassin Versants de la Saye, du Galostre et du Lary et président du COPIL, la parole est donnée à Madame Hanneke GUIRAT-GILLIS, animatrice du site N2000 pour le compte du Syndicat Mixte de Gestion des Bassin Versants de la Saye, du Galostre et du Lary qui détaille l'ordre du jour et effectue la présentation du diaporama.

Les axes suivants ont été abordés :

1. Rappels généraux sur Natura 2000
2. Site Natura 2000 « Vallées du Lary et du Palais »
3. Bilan d'animation sur la période de fin mai à décembre 2025 et perspectives
 - Communication, sensibilisation et vulgarisation
 - Contractualisation
 - Assistance technique
 - Amélioration des connaissances

La présentation du COPIL est disponible en ligne :

https://saye-galostre-lary.fr/wp-content/uploads/2025/12/Presentation_COPIL_N2000_LARY_20251205_diffusion.pdf

1. Rappels généraux sur Natura 2000

Un rappel général sur la démarche Natura 2000, la répartition des sites N2000 en Europe et en France, et les critères de classement des sites ainsi que les objectifs visés par la démarche et les outils pour les atteindre est effectué.

2. Présentation du site Natura 2000 « Vallées du Lary et du Palais »

Le périmètre du site Natura 2000 est présenté ainsi que les 6 habitats d'intérêt communautaire et les 22 espèces d'intérêt communautaire du site. Les 3 objectifs à long terme du DOCOB sont énumérés.

3. Bilan d'animation 2025 et perspectives

Le bilan de la période de fin mai à décembre 2025 est ensuite présenté en 4 parties :

- Communication, sensibilisation et vulgarisation (14% du temps d'animation)

Les différents supports de communication réalisés sont présentés : plaquette de présentation du site Natura 2000, bulletins d'information n°3, affiche de science participative Rosalie des Alpes, site internet, page sur un réseau social.

1 animation réalisée auprès de jeunes est présentée.

2026 : un guide des espèces d'intérêt communautaire ainsi qu'une plaquette d'offres d'animation seront en réflexion. Un grand événement autour de l'Art et de la Nature Natura'art sur le même modèle que celui réalisé en 2025 sur le site des Vallées de la Saye et du Meudon est prévu. Concours photo, sortie nature, conférence, projection et exposition d'art itinérante seront au programme.

Margarita Sola réitère sa demande pour que l'ensemble des membres du COPIL soit informé des animations prévues dans le cadre de l'animation du site N2000.

Hanneke Guirat-Gillis demande au COPIL si des associations de dessins/peinture sont présents sur les communes du site Natura 2000 pour la réalisation de l'exposition itinérante de Natura'art. Mme Marsteau évoque l'association Arts Brossac et M. Ollivier propose la Barbouille à Montguyon.

M. Maillos annonce que dans le cadre de la convention d'animation, il sera demandé une intervention par les animateurs Natura 2000 lors de la semaine de la biodiversité organisé par la Région en avril.

- Contractualisation (22% du temps d'animation)

Un bref rappel des 2 outils de contractualisation (charte et contrats) inclus dans la démarche Natura 2000 est réalisé. L'absence de PAEC et donc de possibilité de mise en place de MAEC est évoqué. Une réflexion sera entamée en 2026 pour la création de ce PAEC.

L'animatrice présente les projets soumis mais non aboutis lors de l'AAP Contrats N2000 2023. Pour l'AAP 2026 en cours, une sélection de parcelles se basant de divers critères a été réalisée. Les propriétaires ont été contactés par courrier postal. Les projets de contrat et de charte issus de cette sélection sont présentés. Ils concernent, entre autres, des parcelles forestières.

Mme Battle s'interroge sur la demande et l'existence de document de gestion durable (plan simple de gestion) sur les parcelles concernées par les contrats forestiers et précise que si ce document existe, un avenant doit être réalisé pour intégrer le projet de contrat Natura 2000. Mme Guirat-Gillis précise que cela n'a pas été demandé au propriétaire mais que ce sera fait.

La difficulté de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, notamment l'Erable Negundo, est évoqué. M. Maillos précise que la Région a fait le choix de ne financer qu'une seule fois les opérations de lutte. La notation des contrats Natura 2000 par la Région prend en compte la pertinence de la lutte (échelle adaptée, patch de faible importance, etc.).

- Assistance technique (19% du temps d'animation)

Hanneke Guirat-Gillis présente sous forme cartographique les accompagnements pour l'évaluation des incidences Natura 2000, les avis Enquête publique et les avis techniques auxquels la structure animatrice a participé en 2025.

Des préconisations émises pour Eau 17 sur le site de captage d'eau potable de La Clotte sont également présentées.

- Amélioration des connaissances (24 % du temps d'animation)

Le travail effectué pour l'amélioration des connaissances sur les Espèces et Habitats d'intérêt communautaire en 2025 est ensuite présenté.

- Suivi des odonates anisoptères en 2023, 2024 et 2025 : Gomphe de Graslin et Cordulie à corps fin en reproduction sur le site N2000 (en 2023 et 2024 pour la Cordulie à corps fin et 2023 seulement pour le Gomphe de Graslin). Absence d'observation de la Cordulie splendide. Aucune donnée en 2025 pour les 3 espèces.

Les mailles sont actuellement différentes d'une année sur l'autre dans le protocole. M. Cazaubon suggère d'ajouter des mailles de référence (avec présence avérée des odonates d'intérêt communautaire) et de les suivre chaque année pour évaluer les tendances de population.

- Projet de suivi de l'ichtyofaune d'intérêt communautaire :

Le projet « Amélioration des connaissances sur l'ichtyofaune d'intérêt communautaire sur 2 sites Natura 2000 » est présenté. Ce projet, financé par la Région dans le cadre de l'AAP 2025 « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 » se déroule de 2025 à 2028 et est porté par la FDAAPPMA 17 en collaboration avec le SMGBV SGL et les FDAAPPMA 16 et 33.

M. Cazaubon apporte des précisions quant aux protocoles mis en place lors de ce programme.

- Habitats d'intérêt communautaire

Hanneke Guirat-Gillis rappelle que la cartographie des habitats date de 2006. Une demande d'évaluation des besoins d'actualisation de la cartographie des habitats a été demandé au CBNSA. La réponse devrait parvenir au Syndicat avant la fin 2025.

Pour finir, Mme Guirat-Gillis évoque le temps alloué à la gestion administrative (21%) comprenant la gestion financière et administratif, le temps de formation, les webinaires, les réunions, etc.

Un temps d'échange est ensuite proposé.

M. Merle s'interroge sur les résultats de la campagne participative lancée sur la Rosalie des Alpes. Mme Guirat-Gillis précise qu'une seule donnée de Rosalie a été transmise mais cette dernière provenait d'Isère. La diffusion par facebook explique cette remontée de donnée. Aucune donnée sur le site n'a été transmise.

M. Jolly évoque les coupes rases de ripisylves effectuées sur son territoire. Une discussion est entamée autour de ce sujet. Mme Battle propose d'alerter le CNPF lors de telles constatations. La nécessité d'information et de sensibilisation des riverains est soulignée.

M. Londeix évoque d'autres interventions délétères pour le site Natura 2000 avec notamment les remblais parfois importants réalisés en zones humides en toute impunité. Mme SOLA propose à M. Londeix de lui faire remonter ces différents dossiers.

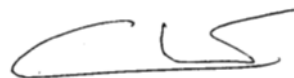
L'ordre du jour, les questions et remarques étant épuisés, la séance est levée à 11h45.

Les membres du COPIL ont ensuite été conviés pour une visite du site de l'Etang de Piquedur sur la commune de Bors-de-Baignes, site ciblée pour la signature d'une charte Natura 2000. Durant cette visite, M. Rigollaud, président de l'AAPPMA « Le pêcheur

Barbezilien » et gestionnaire du site a décrit la gestion du site ciblée sur la Cistude d'Europe et le Blackbass. La visite s'est terminée 12h45.

Le président du Comité de pilotage,

Michel Ollivier, Président du COPIL

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'MO' or a similar stylized representation of the name Michel Ollivier.